



## Renseignements sur les avocat

-----  
Par Melswa

Bonjour

Alors Je vous explique vaguement la situation mon ex conjoint qui es le père de mon fils et moi même étions déjà passé en jugement en novembre 2022.

Actuellement j'ai déménagé plus loin avec accord amiable avec le papa qui m'a écrit dans une lettre que nous nous sommes arranger amiable pour 1 semaine chacun et que l'on déménage ou l'on veut.

Actuellement avant que je déménage vu que ça ne plaisait pas au papa que je parte plus loin

Il a cesser de me dire a plusieurs reprise que j'allais recevoir courriel / mail de son avocat ça fait plus de 3 semaine qu'il m'a dit ça plusieurs fois . Je n'ai toujours rien reçu. J'ai pa davocat car je sais pa si il en a vraiment priq un ou pas je sais pa si je recevrai quelque chose de sin avocat si il en a vraiment pris 1 .Je sais pas quoi faire du coup car j'ai déménager ya 2 semaine donc j'aimerai avant de prendre un avocat trouver un travail stable mais à coter j'ai peur de pa avoir le temps de prendre un avocat

Es ce que je recevrai un courrier ou autre si il en a vraiment pris un est ce que j'aurai le temps d'en trouver un .... quelqu'un peu me conseiller sur quoi faire etc svp es ce que du coup je dois chercher un avicac maintenant ou j'attends d'avoir un boulot fixe je fais quoi

-----  
Par kang74

Bonjour

Je ne vois pas le rapport entre avocat et boulot fixe .

Mais je vois le fait que vous avez déménagé sans tenir compte des repères de l'enfant, pour des raisons qui ne sont justement pas liés au fait de partir pour un emploi , et surtout en rendant à priori impossible le fait qu'il prenne l'enfant en garde alternée .

Par de là, la conséquence peut être que ce soit le père qui récupère la garde de l'enfant, s'il la demande, et surtout si vous n'avez pas d'avocat .

Vous effectuerez en sus les trajets pour voir votre enfant .

Donc ne posez pas de questions, voyez un avocat ET chercher rapidement du travail dans le même temps .

Vous n'êtes pas débordée; vous ne travaillez pas ...